

MINISTÈRE DES ARMÉES

ETAT-MAJOR DES ARMÉES

ordre du jour n° 1

=oOo=

Officiers,

Sous-officiers, officiers mariniers,

Soldats, marins et aviateurs, d'active et de réserve,

Personnel civil des armées, directions et services,

Appelé à l'honneur d'être votre chef, en des circonstances particulières, je m'incline devant vos drapeaux, vos pavillons, vos étendards et vos fanions. Dans le recueillement qui précède l'action, c'est toujours vers nos couleurs que nos regards convergent, car aucun symbole ne peut mieux contenir ce que nous sommes, ni mieux résumer ce en quoi nous croyons.

Mes premières pensées vont à ceux de nos camarades qui sont actuellement engagés en opérations ou dans nos missions permanentes. Ils font ce pourquoi ils se sont si durement préparés : porter les armes de la France pour assurer sa protection et défendre sa liberté.

Certains de leurs aînés ou de leurs camarades sont allés au bout de leur engagement en acceptant de sacrifier à la mission ce qu'ils avaient de plus précieux. Parmi eux, je salue nos frères d'armes blessés dont la combativité et l'héroïsme forcent notre admiration. Je m'incline, également, devant la mémoire de nos camarades tombés en mission et j'assure leurs familles de notre profonde reconnaissance et de notre amitié fraternelle.

Je tiens à rendre hommage à mon prédécesseur, le général d'armée Pierre de Villiers, qui a mis toute son énergie à enrayer le phénomène de fragilisation des armées, conséquence d'une purge budgétaire d'une dizaine d'années liée à l'absence de perception des menaces. Sa lucidité, son énergie et son infatigable engagement à convaincre le plus haut niveau politique de la dangerosité de la nouvelle ère qui s'ouvrait ont entraîné l'inflexion majeure du redressement de nos armées et du réarmement moral de notre société.

Déterminé à m'inscrire dans la dynamique volontariste du Président de la République et agissant en appui direct de notre ministre, je poursuivrai ce qui a été entrepris. Je veux affirmer le positionnement des armées au cœur de leur ministère, consacrer l'efficacité opérationnelle comme principe premier de son organisation et restaurer la responsabilité organique des chefs militaires de tous niveaux.

Nous avons la responsabilité de tracer le cap et de dessiner une feuille de route pour les années à venir. La revue stratégique, en cours de préparation, doit aider nos armées à devenir des « contemporaines du futur », par la définition de nouvelles priorités. Ce travail préalable est essentiel pour bâtir une Loi de programmation militaire cohérente et réussir l'optimisation des capacités opérationnelles des armées.

Au moment où je prends mes fonctions, je mesure avec gravité l'étendue de mes responsabilités et le poids de mes obligations. J'aborde cette mission avec beaucoup d'énergie ; mais je l'aborde également avec beaucoup d'humilité. Je tire de mon expérience passée, la conviction que nos armées ne sont victorieuses que par la force du collectif et la complémentarité entre les armées, directions et services.

Je vous redis ma fierté de vous commander et ma conviction que la confiance entre nous doit nous conduire, à travers les épreuves, vers le succès des armes de la France.

à Paris, le 21 juillet 2017



Le général d'armée François Lecointre
chef d'état-major des armées